

Emploi vacant

Chercheur post-doctoral / chef de travaux – collaborateur scientifique pour KBR et ULB

Projet : Journalism Digi-Lab: Laboratory of digitised archives related to the history of Belgian journalism (programme : FEDtWIN)

Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale aux femmes et aux hommes.

Nombre de poste(s) : 1

Langue : FR

Référence : KBR-2019-21

Contenu de la fonction

In order to preserve heritage and to trigger research projects related to Belgian journalism, this FED-tWIN project proposes to create a comprehensive and innovative digital laboratory: Journalism Digi-Lab. This interdisciplinary laboratory is intended to be active in three major fields: 1) developing the most complete open database of digitised archives related to Belgian journalism; 2) developing research projects and produce knowledge related to the history of Belgian journalism and 3) developing tools from the digital humanities to explore digitised archives.

Dans le cadre du programme FED-tWIN, le projet DIGI-LAB journalisme recrute un candidat chercheur post-doctoral et chef de travaux pour une durée de 10 ans.

Le projet porte sur deux pans spécifiques :

- Créer un laboratoire visant à développer une base de données d'archives liées au journalisme en Belgique entre 1880 (professionnalisation du journalisme) et 2020 : cette base de données compilerait des archives numérisées de journaux et de la documentation sur le journalisme.
 - o Rassembler et numériser un large ensemble de documents liés au journalisme en Belgique (archives et publications d'associations professionnelles, des entreprises médiatiques, presse satirique, articles de revues intellectuelles, publications, rapports...)
 - o Inclure, valoriser et compléter le corpus de presse déjà numérisé (400 années lacunaires) et proposer la numérisation de collections entières et contemporaines
- Mener deux recherches d'envergure, en partenariat avec les membres du LaPIJ (ReSIC) :
 - o Réaliser une histoire du journalisme belge depuis sa professionnalisation à travers un angle déterminé : l'analyse des discours critiques dont le journalisme a fait l'objet, tant de la part des journalistes que de l'ensemble des acteurs sociaux qui s'y sont intéressés
 - o Réaliser un dictionnaire biographique des journalistes de presse écrite belges

Plus précisément les fonctions du chercheur sont :

- S'inscrire dans une démarche novatrice et résolument interdisciplinaire offrant des ressources fondamentales pour de nombreuses disciplines scientifiques (histoire, sociologie du journalisme et humanités numériques, sciences politiques, langues et lettres, etc.)

- Travailler sur les stratégies de numérisation de KBR et des autres institutions, et mener une démarche active de développement de partenariats avec les bibliothèques, institutions scientifiques et patrimoniales, ainsi que les entreprises médiatiques qui possèdent des archives. Combinées aux recherches sur les biographies des journalistes, ces stratégies permettront aussi d'avancer sur les problèmes liés au droit d'auteur et d'accès aux ressources numérisées.
- Permettre que le DIGI-LAB devienne le centre névralgique et donc une ressource centrale pour les chercheurs (belges et étrangers), et nourrir de nouveaux projets de recherche liés à l'histoire du journalisme belge ainsi que des études contemporaines et historiques à portée internationale.
- Comblent le manque criant d'ouvrages relatifs à l'histoire du journalisme en Belgique, et s'investir dans la vulgarisation des résultats de recherche.
- Inscrire KBR dans la dynamique internationale de projets en humanités numériques liés à la presse (NewsEye, Numapresse, Impresso, Médias19, etc.), et renforcer les liens notamment avec le projet français Numapresse) ;
- Développer des outils de text mining accessibles et utiles aux chercheurs (détection des signatures, de contenus liés au journalisme et au discours critique sur le journalisme, de caricatures, de thématiques d'articles, etc.) ;
- Prolonger les projets antérieurs de numérisation de la presse belge (compléter les lacunes des collections jusqu'en 1950 et poursuivre la numérisation de titres majeurs jusqu'en 2020).

Le chercheur devra s'intéresser à l'histoire du journalisme belge et au développement des compétences dans le domaine des sciences humaines numériques. Il doit pouvoir envisager cet engagement sur une période d'au moins dix ans. Compte tenu de cette période, le candidat devra faire preuve d'une capacité à anticiper l'avenir et à se sentir à l'aise avec l'idée de gérer un projet à long terme et à grande échelle.

Plus d'information sur la fonction ?

Marc D'Hoore, Conservateur de la section Journaux et Médias contemporains (KBR)

Tél. : +32 (0)2 519 54 43

marc.dhoore@kbr.be

Florence Le Cam, Chaire de Journalisme de l'ULB

Tél. : 32 (0) 2.650.44.51

flecam@ulb.be

Contexte de la fonction

Cette fonction s'inscrit dans le **programme FEDtWIN** de la Politique scientifique fédérale, qui vise à combiner l'expertise d'un établissement scientifique fédéral et d'une université et de renforcer cette coopération par le biais du financement d'un projet de recherche de longue durée. Le projet «Journalism Digi-Lab: Laboratory of digitised archives related to the history of Belgian journalism » est une initiative commune de KBR et de l'ULB, Monsieur Marc D'Hoore, Conservateur de la Section des Journaux et Médias contemporains et la Professeure Florence Le Cam, titulaire de la chaire de Journalisme.

<https://www.presscenter.org/fr/pressrelease/20161110/programme-fed-twin-pour-une-cooperation-durable-entre-etablisements-scientifi>

Créée en 1837, **KBR**, situé au Mont des Arts à Bruxelles, la bibliothèque nationale et scientifique de L'État fédéral belge. KBR réunit toutes les publications belges et joue un rôle essentiel dans la conservation de la mémoire historique, scientifique et littéraire de notre pays. Mettre à la disposition des informations scientifiques et acquérir, conserver, gérer et valoriser un patrimoine culturel contemporain et historique à la fois important et étendu, constituent les missions fondamentales de KBR, l'un des dix Établissements scientifiques fédéraux.

<http://www.kbr.be>

À l'**Université libre de Bruxelles**, université francophone, les chercheurs du département des Sciences de l'information et de la communication travaillent pour une grande partie d'entre eux au sein du ReSIC, un centre de recherche pluridisciplinaire qui s'attache au champ vaste et polymorphe des sciences de l'information et de la communication. Utilisant les outils de la sémiologie, de la sociologie et de l'analyse de discours, les chercheurs y mènent des projets de recherche fondamentale et appliquée autour de la culture, des médias et des technologies. ReSIC entretient des échanges permanents avec les milieux journalistiques professionnels, la société civile, les créateurs et les organisations économiques, culturels et artistiques. Le ReSIC héberge le laboratoire des pratiques et identités journalistiques, LaPIJ. Ce laboratoire est un espace de réflexions et d'échanges sur le journalisme, et notamment sur les pratiques et les identités de tous ceux qui font le journalisme. Trois ambitions portent ce projet : 1) faire le lien entre la recherche académique et le monde professionnel ; 2) produire de la connaissance ciblée sur les transformations des identités du journaliste (journaliste de desk, reporter, community manager, journaliste hacker, engagement editor, blogueur, citoyen journaliste, etc.) ; 3) participer à des projets qui repensent et rebalisent les identités dans le cadre de recherches-actions concrètes avec des partenaires professionnels.

<http://resic.ulb.ac.be/>

Profil

Compétences comportementales :

- Motiver les collaborateurs : reconnaître les qualités des collaborateurs, les stimuler à prendre des initiatives en leur donnant des responsabilités et en adaptant son propre style de leadership ;
- Travailler en équipe : créer et améliorer l'esprit d'équipe en partageant ses avis et ses idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Atteindre des objectifs : s'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises
- S'impliquer dans l'organisation : se porter responsable de l'obtention des résultats visés par son organisation, et, à cette fin, se tenir au courant de l'environnement dans lequel l'organisation est active. Développer et maintenir la structure, la politique et les objectifs de l'organisation.

Compétences techniques :

- Connaissance de l'histoire intellectuelle, culturelles, politique et littéraire des 19e et 20e siècles, et spécialement des sources historiques d'histoire de la presse, des médias et des journalistes et des méthodes qualitatives et quantitatives ;
- Excellente maîtrise de l'environnement numériques et de ses techniques, entre autres connaissance approfondie des langages de programmation utilisés en sciences humaines, standards web et métadonnées, interopérabilité et échanges de données.
- Avoir des compétences en gestion de projet.

Conditions de participation

Expérience

- Vous avez mené des projets de recherche antérieurs liés aux études des médias en Belgique et a une connaissance approfondie du paysage médiatique belge et de son histoire ;
- Vous avez de l'expérience dans des projets scientifiques développant une perspective diachronique ou historique ;
- Vous avez fait preuve d'expérience dans l'analyse des discours liés au journalisme.

Diplôme

Le chercheur engagé sera détenteur d'un doctorat en Sciences de l'information et de la communication, avec une spécialisation dans les études sur les médias et le journalisme - ou un doctorat qui a un lien étroit avec l'activité de recherche sur les médias ou les questions journalistiques, en particulier dans une perspective socio-historique (obtenu depuis 12 ans maximum à la date du 1er novembre 2019) ¹.

Pour la prise en considération d'un diplôme étranger (non-UE), un certificat d'équivalence doit encore être demandé à [NARIC](#) ; nous vous conseillons - le cas échéant - de commencer la procédure de reconnaissance chez NARIC le plus rapidement possible. Vous devez avoir cette reconnaissance au plus

¹ Conformément à l'art. 14 de la loi du 21 juillet 2017 instaurant un programme de coopération durable sur le plan de la recherche entre les établissements scientifiques fédéraux et les universités, entrent en considération les candidats ayant obtenu un titre de doctorat au **maximum 12 ans avant la date ultime d'introduction des dossiers de candidature**. La période visée est prolongée d'un an par période de congé de maternité de trois mois au minimum ou par période ininterrompue de trois mois au minimum de congé parental à temps plein ou congé d'adoption à temps plein, pris par le/la candidate entre l'obtention du titre de doctorat et la date ultime d'introduction des dossiers de candidature, sans que la prolongation totale puisse excéder un an par enfant. La période visée au premier alinéa est également prolongée de la durée réelle des périodes attestées de maladie de longue durée du candidat ou d'un membre de famille proche du candidat auquel ce dernier a donné des soins médicaux, pour autant qu'il s'agisse de périodes ininterrompues de trois mois au minimum.

tard à la date du rendez-vous.

Atouts

- Etre familiarisé avec le secteur des bibliothèques et connaître le contexte des missions de KBR ;
- Avoir une bonne connaissance active du français, du néerlandais et /ou de l'anglais ;
- Si possible, avoir des liens avec les réseaux universitaires existants qui étudient le journalisme dans une perspective numérique en sciences humaines ;
- Parler et écrire le français de façon irréprochable, et avoir de bonnes connaissances en néerlandais ;
- Avoir un grand sens de l'organisation ;
- Etre capable d'animer des réunions ;
- Maîtriser la littérature académique concernant la critique des médias et, si possible, avoir des corpus de discours critiques ;
- Avoir des notions en linguistique et plus particulièrement en linguistique informatique ;
- Avoir un intérêt et une compréhension réels pour le développement d'outils issus des sciences humaines numériques et appliqués aux études des médias.

Offre

Le poste consiste en un engagement conjoint par les deux partenaires :

- comme Chef de travaux (personnel scientifique, grade SW2) sous contrat à durée indéterminée à mi-temps (0,5 ETP) à KBR : Boulevard de l'Empereur 4 à 1000 Bruxelles.
- comme Chercheur post-doctorant contractuel à durée indéterminée à mi-temps (0.5ETP) à l'Université libre de Bruxelles : Avenue Franklin Roosevelt 50 à 1050 Bruxelles.

Le candidat doit être prêt à occuper les deux postes à mi-temps et doit également postuler aux deux postes. La candidature à l'un ou l'autre des deux postes à mi-temps (de façon séparée) n'est pas possible. Le candidat se conforme aux réglementations des deux institutions.

Entrée en service prévue le 1er mars 2020.

Régime linguistique

Ce poste est accessible aux candidats pouvant être affectés au rôle de langue française, en application des règles à cet effet déterminées par les lois sur l'utilisation des langues en matière administrative.

Horaires de travail

KBR : du lundi au vendredi, 8h06 (dont 30 minutes de pause obligatoire) à prester entre 07h00 et 18h00. Pour l'ULB, les horaires seront à déterminer en fonction des activités.

Rémunération

KBR : échelle barémique SW21 (31.880,00 EUR – 48.350,00 EUR salaire brut non indexé, soit un salaire brut indexé de 2.450 EUR sans ancienneté). Tous les services prestés dans les services publics et comme chercheur peuvent être valorisés.

ULB : selon les barèmes applicables au personnel engagé sur fonds extérieurs. Un préavis sera envoyé au chercheur en fonction de l'échéance financière du programme.

Avantages

KBR

- Remboursement des frais de déplacement domicile/lieu de travail si utilisation des transports en commun.
- Possibilité de récupérer d'éventuelles heures supplémentaires.
- Accessibilité aisée via les transports en commun (proximité de la gare Bruxelles-Central).
- Possibilité d'obtenir une prime de bilinguisme.
- Régime de congés : 13 jours par année civile (contrat mi-temps KBR)
- Gratuité des musées fédéraux bruxellois

Vous trouvez toutes les informations (avantages...) relatives au travail dans les instances fédérales sur Fedweb (www.fedweb.be), le portail du personnel fédéral.

ULB

- Intervention dans les frais de transport en commun (condition de distance minimale de 5km).
- Pension extra-légale.
- Possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation (celle-ci sera automatique (gratuite) après 2 ans).
- Accès au Service médical de l'ULB qui offre des consultations de médecine générale et de médecine spécialisée à l'ensemble de la communauté universitaire. Les honoraires des consultations et actes techniques réalisés par les médecins du Service médical de l'ULB sont entièrement couverts par la mutuelle.

Procédure de sélection

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être envoyées au plus tard le **05/01/2020** à l'adresse hr@kbr.be sous la référence KBR-2019-21.

Si nous recevons plus de 6 candidatures répondant aux conditions de participation, une première sélection sera effectuée sur base des CV et des lettres de motivation. Les candidats retenus seront invités à un entretien qui aura lieu **10/01/2020**. L'épreuve orale, d'une durée de 45 minutes, vise à évaluer votre motivation et vos affinités avec la fonction ainsi que vos compétences techniques et comportementales. Pour réussir, vous devez obtenir 60%.

Plus d'infos concernant la procédure de sélection ?

Anneleen Wellens, Assistante RH

02/519.53.04

Anneleen.wellens@kbr.be

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 3 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par KBR. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiel.

Candidats présentant un handicap, un trouble ou une maladie

En tant que personne présentant un handicap, un trouble ou une maladie, vous pouvez :

- demander des aménagements raisonnables de la procédure de sélection ;
- demander un avis quant à l'aménagement de votre poste de travail.